# 

* Datum : 18-03-2021
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2021810495
* Auteur :

Justice de paix du deuxième canton de Charleroi
Désignation
Justice de paix du deuxième canton de Charleroi
Par ordonnance du 11 mars 2021, le juge de paix du deuxième canton de Charleroi a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et/ou à l'article 499/7 du Code civil.
Madame Attilia CERAULO, née à CASTELTERMINI le 11 juin 1938, domiciliée à 6043 Ransart, Rue du Puits no 4 27, personne à protéger, a été placée sous un régime de représentation.
Maître Anne UREEL, avocat à 6000 Charleroi, Bld Joseph II 2/8, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
Madame Naomi ZAMMATTIO, domiciliée à 6010 Charleroi, Rue des Fougères 58 et Monsieur Samuel ZAMMATIO, domicilié à 7100 Haine-Saint-Pierre, Rue Sainte Marguerite, 33, ont été désignées en qualité de personnes de confiance.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.